

LE PETIT

saint - GEORGES

N°8



A la rencontre de nos quartiers

Jun 2023

Chères Saint-Georgeaises, Saint-Georgeois,

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, notre département connaît un niveau de sécheresse jamais égalé. Je fais le vœu que la nature reprenne ses droits et que nous puissions vite retrouver une situation proche de la normale.

Pour cette période estivale qui s'annonce difficile en termes de ressources et de partage de l'eau, il est indispensable que chacun de nous ait une gestion avisée de cette ressource naturelle si précieuse. Afin que nous puissions la partager tout en conjuguant les activités agricoles, économiques et touristiques, je ne peux que vous encourager à en avoir une utilisation respectueuse et modérée.

Début avril, nous avons voté notre budget communal, sans augmentation des taux de fiscalité locale. C'est dans un contexte de recettes fiscales tendues que nous avons élaboré notre budget. Nous poursuivons, malgré tout, notre programme d'investissement.

En septembre prochain, nous reprendrons les réunions de quartier, ce sera l'occasion de venir discuter avec vous tous. Ces moments permettent d'échanger sur votre vie au quotidien à Saint Georges les Bains et d'écouter vos attentes pour améliorer votre cadre de vie.

Les sujets qui reviennent le plus souvent sont ceux relatifs aux incivilités. Pourtant le civisme contribue au quotidien, à rendre notre commune agréable pour tous. Pour ce faire la recette est fort simple : respecter des règles de vie collective en ajoutant une dose de bon sens et de respect dans nos comportements.

Cependant, solutionner toutes les incivilités ou les problèmes de voisinage serait utopique, mais essayer ensemble de les atténuer, pour que chacun vive dans un cadre agréable et dans le respect de l'autre, ça c'est possible !

C'est le souhait de l'équipe municipale d'y croire et de tout mettre en œuvre, avec vous tous, afin d'y répondre le mieux possible.

Ce nouveau numéro de juin annonce l'été, les vacances, les moments de détente. L'arrivée des beaux jours se conjugue souvent avec des moments de convivialité. Je vous invite à prendre connaissance du programme des festivités pour les semaines à venir, afin de nous y retrouver et passer des moments plus joyeux et plus légers.

J'en profite pour remercier tous les bénévoles, les agents communaux et les élus pour leur implication ou leur contribution lors des diverses manifestations qui renforcent notre « vivre ensemble ».

Profitons du bonheur de vivre à Saint Georges les Bains.

Avec tout mon engagement

AU SOMMAIRE...

Retour en images	3
Vie économique	4
Vie municipale	5
Vie associative	8
Vie scolaire	9
Pedibus	11
Bibliothèque	12
Portrait - Thibaud GINOUX	13
Publicité	14
Développement durable	15
Tribune Opposition	18
Agenda	19



RETOUR EN 1 IMAGES



4 Mars
Une naissance, une essence



25 Mars
Carnaval des écoles



27 Mars, 3 Avril, 27 Avril
Réunions de quartier



22 Mars
Réunion des commerçants



27 Avril
Fête du sport à l'école élémentaire



29 Avril
1 Rose 1 Espoir



30 Mars
Conseil Municipal des Jeunes



25 Mai
Participation citoyenne



8 Mai
Cérémonie du 8 Mai

VIE ECONOMIQUE



Diversification d'activité



LUCKY - VIP , spécialisé dans le transport de personne et le transport en PMR

Afin d'élargir sa clientèle, l'entreprise LUCKY - VIP est désormais point relais. Vous pouvez ainsi venir retirer ou déposer vos colis MONDIAL RELAY, COLIS PRIVE, UPS, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 13h00.

L'établissement est également Centre d'Examen Pointcode, agréé par le Ministère de l'Intérieur. Vous pouvez ainsi venir passer votre code de la route, avec ou sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30. Vous pouvez également venir le samedi matin de 8h30 à 12h30.

Les propriétaires mettent également à votre disposition une salle de réunion d'une capacité de 15 personnes assises, autour d'une table magnifique, avec tableau blanc et Nespresso.

Location à la demi journée / journée / week end.





Le déploiement de la fibre optique est en cours !

Piloté par le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN), le déploiement du réseau public de fibre optique se poursuit.

En Ardèche et en Drôme, la fibre est déployée par « poche » dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes. C'est notamment le cas pour la commune de Saint-Georges-les-Bains. La fibre y est en effet déjà disponible pour plus de 200 foyers sur le quartier Châteaurouge. A ce jour, 130 foyers sont raccordés et profitent des services Très Haut Débit sur fibre optique.

Pour le reste de notre commune, déployée avec la commune de Charmes-sur-Rhône, les travaux sont en cours. Ces derniers ont été lancés en fin d'année avec la réalisation de travaux de génie-civil et d'élagage. Ils se poursuivent depuis le début de l'année, par le remplacement et l'implantation de nouveaux poteaux qui serviront de support au réseau public et s'étaleront sur encore plusieurs mois avec le tirage des câbles de fibre optique et la réalisation des branchements optiques (soudures des câbles) dans les boitiers et locaux techniques du réseau.

Une fois les travaux terminés, soit prévisionnellement d'ici le 4e trimestre pour les premières zones, ADN réceptionne les travaux (2 mois minimum). Il s'agit de contrôler la bonne exécution des travaux par le biais de vérifications terrains, de la qualité des infrastructures construites et des performances du réseau, mais aussi via l'analyse et le contrôle des données livrées par l'entreprise qui réalisent les travaux. Lorsque la réception est validée, les données sont transmises à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public pour qu'il les intègre dans ses outils informatiques et mette à jour les bases d'éligibilité. Un délai d'activation des services de 3 mois s'enclenche alors. Il permet aux opérateurs FAI (fournisseurs d'accès internet) d'installer leurs équipements dans les locaux techniques du réseau et de pouvoir proposer leurs offres aux foyers éligibles.

Comme tous les réseaux de fibre optique déployés en France, ADN réutilise massivement les infrastructures téléphoniques et électriques existantes (fourreaux souterrains et poteaux en aérien). Celles-ci se situent parfois sur des terrains privés. Il est alors nécessaire pour ADN de signer une convention avec les propriétaires concernés. Une convention non signée peut bloquer des dizaines de lignes, soit autant de foyers qui ne seront pas éligibles à la fibre à l'ouverture commerciale.

Inscrivez vous



Inscrivez-vous sur l'outil d'éligibilité
« A quand la fibre chez moi ? » pour être
informé de leur date d'ouverture
commerciale :

<https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite>

Consulter la Foire aux Questions d'ADN :

<https://www.ardechedromenumerique.fr/faq>

Contacter la hotline d'ADTIM FTTH :

04 82 48 00 18 (prix d'un appel local,
du lundi au vendredi de 8h à 20h)



Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année.

Délibéré le 4 avril 2023, le budget principal est équilibré en section fonctionnement à 1 826 441.01 € et en section investissement à 2 089 934.82 €.

Section fonctionnement

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	453 100.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	757 000.00
014	Atténuations de produits	20 800.00
65	Autres charges de gestion courante	353 000.00
66	Charges financières	17 900.00
67	Charges exceptionnelles	22 581.37
023	Virement à la section d'investissement	140 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	62 059.64
TOTAL DEPENSES		1 826 441.01

Recettes prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	5 000.00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	60 500.00
73	Impôts et taxes	1 140 000.00
74	Dotations, subventions et participations	175 400.00
75	Autres produits de gestion courante	37 510.00
002	Excédent de fonctionnement reporté	408 031.01
TOTAL RECETTES		1 826 441.01

éolien. Les plus importantes sont les impôts et taxes (taxes foncières, attribution compensation de la Communauté de Communes Rhône-Crussol) et les dotations de l'Etat.

Section Investissement

Dépenses prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	129 749.00
204	Subventions d'équipement versées	7 000.00
21	Immobilisations corporelles	851 544.01
23	Immobilisations en cours	1 029 714.00
041	Opérations patrimoniales	71 927.81
TOTAL DEPENSES		2 089 934.82

Recettes prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	475 000.00
13	Subventions d'investissement reçues	347 200.00
16	Emprunts et dettes assimilés	476 200.00
001	Excédent d'investissement reporté	517 547.37
021	Virement de la section de fonctionnement	140 000.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	62 059.64
041	Opérations patrimoniales	71 927.81
6	TOTAL RECETTES	2 089 934.82

Les dépenses d'investissement sont constituées du remboursement du capital de la dette, du financement des matériels, mobiliers et des projets d'investissement.

Les dépenses d'investissement sont constituées du remboursement du capital de la dette, du financement des matériels, mobiliers et des projets d'investissement.

Principales opérations d'investissement prévues :

- Rénovation et construction de l'école maternelle
- Aménagement de modes de déplacements doux et sécurisation : Raccourci de St Georges, rue des Etains et de la traversée de Blod sur la RD86
- Chemin de Vitaterne
- Pont- passerelle de Chausson
- Changement des luminaires d'éclairage public énergivores
- Changement de luminaires énergivores dans les bâtiments publics.
- Changement du chauffage de l'église
- Isolation de la toiture de l'école élémentaire
- Travaux cimetière (ossuaire et reprise de concessions)
- Installation de conteneurs à ordures ménagères et de colonnes de tris semi-enterrés
- Achat de composteurs
- Divers mobilier, matériels et matériel informatique



Focus fiscalité

Suppression définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales

2023 sonne la fin de la taxe d'habitation sur la résidence principale.

La taxe est en revanche maintenue pour les résidences secondaires et les logements vacants.

La revalorisation des bases d'imposition des taxes des ménages

La valeur locative cadastrale d'un bien sert de base d'imposition des taxes.

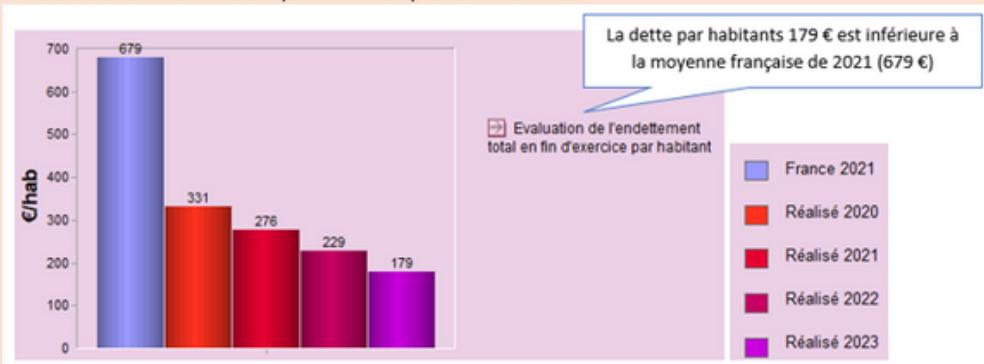
L'Etat a fixé une revalorisation de + 7 % au 1er janvier 2023, hors évolutions physiques (constructions, travaux...) en application de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé sur un an qui ressort à + 7.1 %,

Les taux des taxes ménages de 2022 ont été maintenu tant pour la Commune de St Georges les Bains que pour la Communauté de Communes Rhône-Crussol.

	Taux 2020	Taux 2021	Taux 2022	Taux 2023
Taxe Habitation	10.02%			
Taxe Foncier Bâti	15.30%	34.08%	34.08%	34.08%
Taxe Foncier Non Bâti	74.15%	74.15%	74.15%	74.15%
Taxe Habitation R.S.				10.02%

Focus dette

Une faible dette constituée uniquement d'emprunts à taux fixes.



Pour aller plus loin :

<https://www.saint-georges-les-bains.fr/post/finances-budget>



Nous sommes allés à la rencontre d'Eric Dreveton, président de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée de Saint-Georges-Les-Bains). Cette dernière compte aujourd'hui 43 licenciés, chiffre en baisse ces dernières années.

La chasse reste avant tout un loisir et une vraie connexion avec la nature. Depuis quelques années, la chasse devient aussi une nécessité pour la préservation des cultures de nos agriculteurs. Pour exemple, il faut savoir que le chevreuil mange les bourgeons et les jeunes pousses des arbres fruitiers. Cette activité permet également la régulation des populations d'espèces de gibiers et en particulier des nuisibles (sangliers, renards, etc....).

L'association participe à l'animation du village en organisant la traditionnelle randonnée des chasseurs en partenariat avec le comité des fêtes.

Alors retenez bien la date car cette année elle se tiendra le 22 octobre !



CCAS

La mission du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est de venir en aide aux habitants de la commune qui connaissent des situations de précarité de courtes ou de longues durées. Cette action sociale permet d'assurer la prise en charge des seniors, de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes souffrant de handicap, d'aider les personnes en grande précarité et de répondre aux questions liées à la petite enfance.

Les membres du CCAS sont :

Elus : Geneviève PEYRARD, Lise ALIBERT, Barbara DEMAS, Patrice LYONNAIS, Olivier MONTIEL, Sandrine ROCH, Cécile TABARIN.

Membres bénévoles : Maryse BANC, Paul CHARIGNON, Anie FAVIER, Monique JULLIEN, Agnès MAZOYER, Ghislaine MICHEL."

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter :

- ✉ C.C.A.S, Square René Cassin, 07800 Saint-Georges-les-bains
- ☎ 04. 75. 60. 80. 42
- ✉ mairie@saint-georges-les-bains.fr.



Le grand déménagement !

Les vacances de Pâques n'ont pas été de tout repos pour tout le monde. En effet les services techniques ainsi qu'une entreprise de déménagement ont mis du cœur à l'ouvrage afin de déplacer le mobilier et matériel de l'école maternelle. Un grand merci aux équipes !

Les enfants ont donc pu prendre possession de leur locaux temporaires, la maison communale !

L'espace a été repensé afin d'y accueillir nos petits écoliers le temps des travaux de réhabilitation.

Le rez-de-chaussée accueille désormais la classe de petite section ainsi que leur dortoir. Quant à l'étage, l'espace a été divisé en 2 afin d'y accueillir les classes des moyennes et grandes sections.

Les séances de motricité ainsi que les temps de sieste des plus grands se déroulent dans la salle du dojo.



Côté Rue des Lavandières

Certains l'auront déjà constaté, l'élargissement de la rue ainsi que l'enrochement sont terminés.



Inscriptions maternelle

Dernière ligne droite pour procéder à l'inscription des enfants **nés en 2020**.

Pour cela, contacter la mairie par téléphone au

04 75 60 80 42

ou par mail

mairie@saint-georges-les-bains.fr



La mer, enfin !



Après deux séjours annulés pour cause de Covid, les élèves et les enseignants de l'école élémentaire ont enfin pu atteindre la mer méditerranée, lieu de leur classe de découverte.

C'était un projet initié en 2019 qui se réalise enfin : cinq jours pour tous les élèves de l'école en classe de mer au Pradet (Var).

Grâce à l'aide financière du département, de la municipalité et de l'APE, toute l'école a pu concrétiser ce séjour riche en aventures, émotions et découvertes. Les enfants, leurs enseignants et les huit parents accompagnateurs (encore merci à eux) ont pratiqué la pêche à pieds, visité une mine, des marais salins, une île (Porquerolles), la rade de Toulon, un port de plaisance, découvert la faune et la flore de la méditerranée et pratiqué du Land Art. Ce fut d'une très grande richesse pédagogique mais aussi humaine.

Pour beaucoup, quitter les parents était une nouvelle expérience, ainsi que la vie en collectivité : dormir dans la même chambre que les copains et copines, partager les repas et les soirées (veillées, boum) ainsi que les réveils et tous les rituels du quotidien, coopérer, s'entraider et jouer, s'ouvrir au monde... Et ainsi constituer une mémoire collective à tous les enfants de l'école et par extension, à tous les parents de l'école.

Ce fut, de l'avis de tous, une grande et belle aventure qui restera gravée dans nos cœurs et nos mémoires.

Les enseignants de l'école Lucien Roux



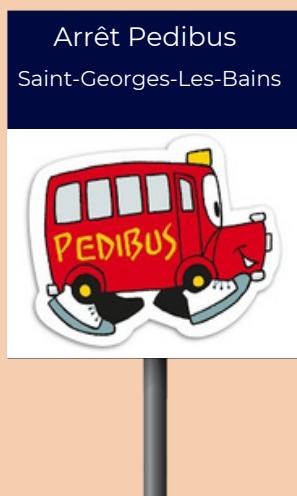


Pour les élèves de l'école élémentaire

Dans notre commune, marchons ensemble vers l'école !!

A compter du 2 mai 2023, un **pedibus autonome** se met en place pour les élèves de l'école élémentaire de la commune.

L'enfant attend à un arrêt qu'un groupe de petits marcheurs viennent le chercher pour partir à l'école, et ainsi faire leurs premiers trajet tous ensemble.



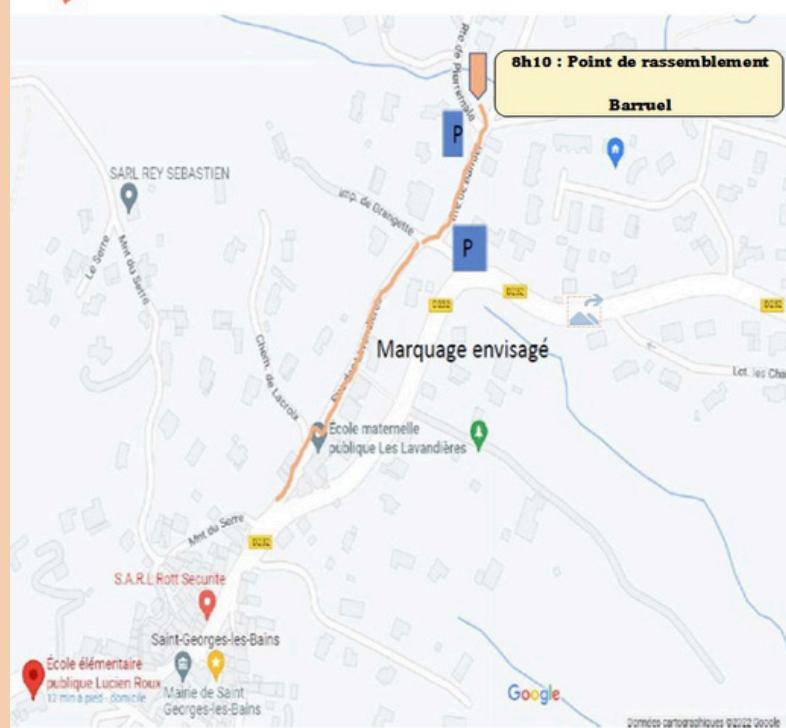
Horaires de départ :

- 8h10 au point de rassemblement
Route de Barruel (trajet R1).
- 8h15 au point de rassemblement
Rue des Etrés (trajet R2).

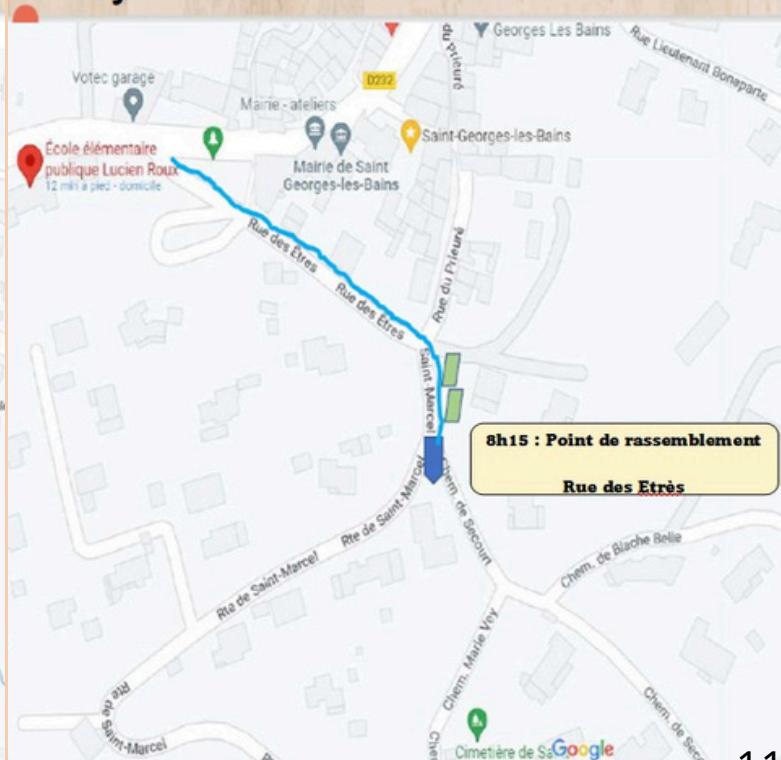
Actuellement, aucun parent ne s'est porté volontaire pour accompagner les enfants. Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie !



Trajet 1 avec R1



Trajet 2 avec R2





Un nouveau Portail informatique

Depuis fin Avril, votre bibliothèque est affiliée au réseau des Médiathèques Rhône Crussol.



"Raconte-moi une histoire"
du Mercredi 12 Avril

Mais qu'est ce que ça change pour vous ?

- Une carte unique qui permet d'avoir accès aux 12 médiathèques et à la ludothèque de Rhône Crussol.
- Un accès au portail des Médiathèques Rhône Crussol.

Médiathèques Rhône Crussol

Horaires d'ouverture

Albonnierre-Champs

Lundi 16h - 19h30
Mercredi 9h30-12h 14h-18h
Vendredi 16h - 18h
Samedi 10h-12h
Boffres
Mercredi 14h30-16h30*
Samedi 10h-12h
Glihot sur Ormize
Vendredi 16h30-18h30

Bienvenue dans les médiathèques Rhône Crussol !

Vos médiathèques

Nouveautés

<https://mediatheques.rhone-crussol.fr/>

Désormais, vous pouvez faire une recherche ciblée sur les documents qui vous intéressent et qui se trouvent dans votre médiathèque. Vous pouvez ainsi voir quels sont les documents disponibles ou le cas échéant réserver ceux qui ne le sont pas. Si jamais les documents qui vous intéressent se trouvent dans une autre médiathèque que celle de Saint-Georges-les-Bains, le portail internet vous permet de savoir laquelle des 12 médiathèques du réseau est en possession du document.

C'est également sur ce portail que vous pouvez voir toutes les informations sur les animations gratuites proposées par les différents médiathèques du réseau.



Retrouvez toute l'actualité de votre médiathèque :

- 🌐 <https://www.mediatheque.rhone-crussol.fr/>
- 🌐 <https://www.saint-georges-les-bains.fr/>
- FACEBOOK Mairie de Saint Georges les Bains

HORAIRES		
Hors vacances scolaires		Vacances scolaires
LUNDI	16H30 - 18H30	16H30 - 18H30
MARDI	16H30 - 18H30	FERME
MERCREDI	9H00 - 12H00	FERME
JEUDI	16H30 - 18H30	16H30 - 18H30
VENDREDI	FERME	FERME
SAMEDI	11H00 - 12H00	FERME



Thibault CINOUX

Conseiller municipal délégué en charge de la communication



Pourquoi avoir accepté d'être élu à Saint Georges Les Bains ?

J'ai passé quasiment toute ma vie à Saint-Georges, je connais le village par cœur. Quand j'étais plus jeune, je n'ai pas eu la chance de faire partie du conseil municipal des enfants malgré mes petites idées pour améliorer la qualité de vie de notre village. Lorsque j'ai vu qu'il n'y avait personne de ma génération sur les deux listes en compétition pour les élections municipales, j'ai pris le choix de m'engager auprès de Geneviève, qui elle aussi, en se présentant en tête de liste, allait sans nul doute inspirer une dynamique de changement et de nouveauté pour ce nouveau mandat. Je suis encore aujourd'hui très heureux de pouvoir travailler avec des personnes dynamiques qui très souvent sacrifient leur vie de famille pour pouvoir gérer la collectivité au quotidien.

Quels sont les dossiers sur lesquels vous vous êtes investi sur ce mandat ?

Dans nos priorités figurait la mise en place d'un nouveau site internet afin de faciliter les démarches administratives et augmenter la visibilité de la commune. Ce travail a été mené conjointement entre les Commission communication et Réseaux & Nouvelles technologies.

Nous nous sommes également investis en repensant les bulletins municipaux afin de les rendre plus agréables à lire avec un format et une mise en page plus ergonomique (J'espère que ce nouveau format vous plait !).

Pour finir, la communication étant primordiale pour entretenir le lien entre une collectivité et ses administrés, nous avons fait le choix de créer une page Facebook dédiée à la commune afin de partager plus facilement les futurs évènements, travaux et offres d'emplois.

Quelles seraient selon vous, les sujets à traiter en priorité dans les prochains mois/années ?

Comme je l'ai dit lors de notre élection, le déploiement de la connexion très haut débit est pour moi, le sujet le plus critique sur lequel nous devons axer notre travail. La crise COVID a montré que nous n'avions clairement pas la connectivité suffisante pour pouvoir télétravailler sur la commune. Le déploiement de l'antenne 4G a facilité l'accès au réseau Free et Orange, mais de nombreuses personnes ont encore des problèmes pour accéder à Internet, c'est inimaginable en 2023. L'avenir devrait cependant donner raison à l'arrivée de la fibre optique !

PUBLICITES



Frédéric PEYRARD 06 12 89 07 54
fred.peyraud@wanadoo.fr

BOUTIK SPORT
 CAPITAINE DE VOS ÉQUIPEMENTS!

Equipementier sportif/ Textile promotionnel Entreprise
www.boutiksport.com

1090 Route de Vernoix 07800 ST GEORGES LES BAINS

Lucky-Vip
 CHAUFFEURS PRIVÉS POUR PERSONNAGES D'EXCEPTION

Mariage • EVJF • Sortie restaurant
 Anniversaire enfant...

04 75 85 78 65
devis@lucky-vip.com

LES GARDE-MEUBLES RHODANIENS

Beatrice RAMONDOU
 06.43.49.99.46

Situé à 15min de Valence entre S15/S16 sur A7
 ZA du Turzon 07800 St Georges Les Bains
lesgardemeublesrhodaniens@gmail.com

WWW.GARDIENNAGE-LCBR.COM

MDA FenêtreA Menuiserie

125 ALL. DES PECHEURS - ZONE DU TURZON
 07800 ST GEORGES LES BAINS

Tél. 04 75 85 53 40 - Port. 06 82 79 04 71
mda2607@sfr.fr

FENêTRES **PORTES** **VOLETS**

PORTE DE GARAGE STORES Moustiquaires PORTAILS VÉRANDAS PERGOLAS

Carrefour contact

Saint-Georges-les-Bains

La Fromagerie de Lou et son Epicerie

Chemin du rond point
 (Au sud de Charmes sur Rhône)
 07800 St Georges les Bains

Tel: 04 75 58 88 63



LAVAGE AUTO A3J

Parking ED
 07800 ST GEORGES LES BAINS

ec2t
 Électricité - Climatisation
 Pompe à chaleur

04 75 76 77 62 - contact@ec2t.fr
 179 avenue Marie Curie, 07800 La Voulte sur Rhône
www.ec2t.fr

HERVE BESSON PAYSAGISTE
 ENTRETIEN CREATION JARDINS
 ELAGAGE ABATTAGE
 DEVIS GRATUITS

CHEMIN DE CHAUSSON
 07800 ST GEORGES LES BAINS

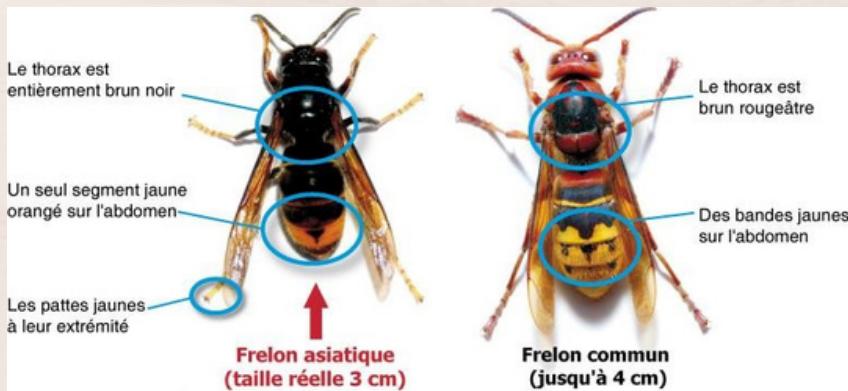
04 75 56 61 32 / 06 30 59 22 27
herve.besson2@wanadoo.fr



Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Comment faire la différence entre un frelon asiatique et un frelon commun



FRELON ASIATIQUE

Signaler et supprimer un nid



 **Ardèche**
www.lefrelon.com
07 85 93 06 37

 **Drôme**
www.frelonsasiatiques.fr
06 65 30 28 67

ARCHE Agglo vous aide financièrement à la destruction des nids *



GDS



+ d'infos 04 82 77 07 63

* détails des conditions des aides financières sur www.archeagglo.fr

 **ARCHE**
Agglo

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement :

- sur la plateforme de signalement en ligne <https://www.frelonsasiatiques.fr>
- auprès de la mairie

Pour que l'aspect financier ne soit pas un frein à la destruction, la CCRC a délibéré sur un aide financière **à hauteur de 50 % plafonnée à 75€ par an et par particulier.**

La commune de Saint-Georges-les-Bains a délibéré dans le même sens lors du Conseil municipal du 15 décembre 2021 pour prendre en charge le complément. Ainsi, **notre commune prend en charge les 50 % restants plafonnés à 200 € par an et par habitant.**

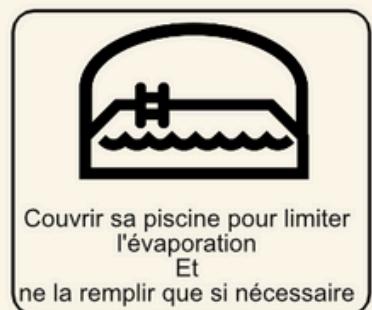
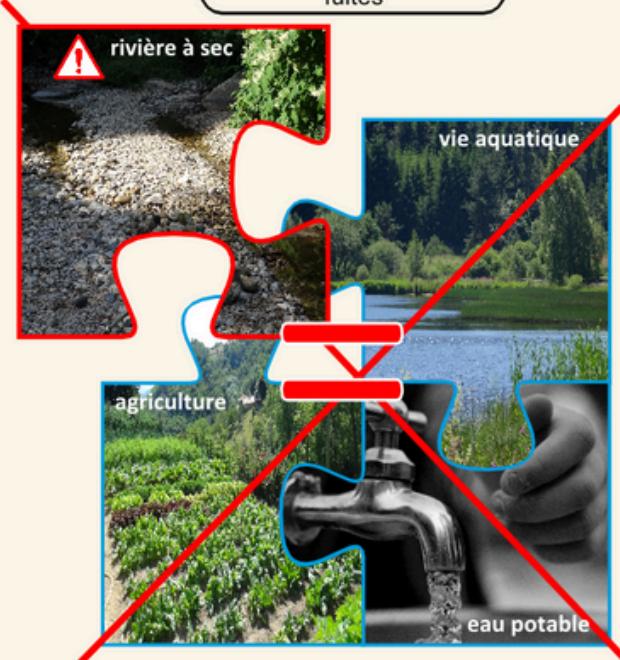


Les Gestes Eco-citoyens

La ressource en eau n'est pas inépuisable et avec le changement climatique, le manque d'eau va s'accentuer. Pour satisfaire tous les usages, l'économiser devient indispensable.

Tout le monde est concerné

Adoptons les bons gestes au quotidien pour préserver l'eau



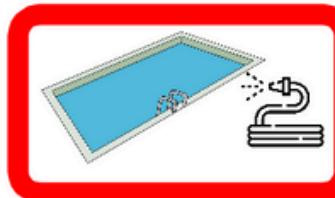
En période de sécheresse, je respecte les jours et heures autorisés* pour l'arrosage :

Jardins potagers

Jardins d'ornement

Piscines

Lavage des voitures



En situation de "Crise", tous ces usages sont interdits



Ambroisie : nécessité d'agir !

Prendre à bras le corps le problème de l'ambroisie, telle a été la conclusion de Jacques Dubay, le président de la communauté de communes Rhône Crussol qui organisait un après-midi ouvert à tous consacré à cette question jeudi 27 avril à Saint-Péray. Ce constat survenait à l'issue de près de 4 heures passées à entendre sept intervenants spécialistes nationaux et régionaux de haut niveau, chacun dans leur domaine, détailler une situation aux perspectives peu réjouissantes.

Brièvement, on retiendra que la plante à laquelle de plus en plus de personnes sont, ou vont, devenir allergiques (le nombre devrait doubler d'ici 2050) ne cesse de prospérer dans notre région de la moyenne vallée du Rhône, la plus touchée en France.

Manque de connaissances approfondies sur la façon et le temps opportun de faucher ou arracher l'ambroisie, de se protéger notamment lors des pics de production des pollens entre 7 et 9 heures du matin dans la période fin août-début septembre, faible pourcentage des destructions (28%) après signalements, réactions trop tardives, transport et diffusion des pollens via les chevelures dans lesquelles ils se nichent facilement, manque criant de référents ambroisie dans les communes et absence de coordination, ne sont que quelques-uns des handicaps pour mener à bien la lutte contre la prolifération de la plante.

Notre commune étant bien impactée comme celles qui l'environnent, une réaction générale et rapide s'impose pour inverser le cours des choses. C'est une question de santé publique.

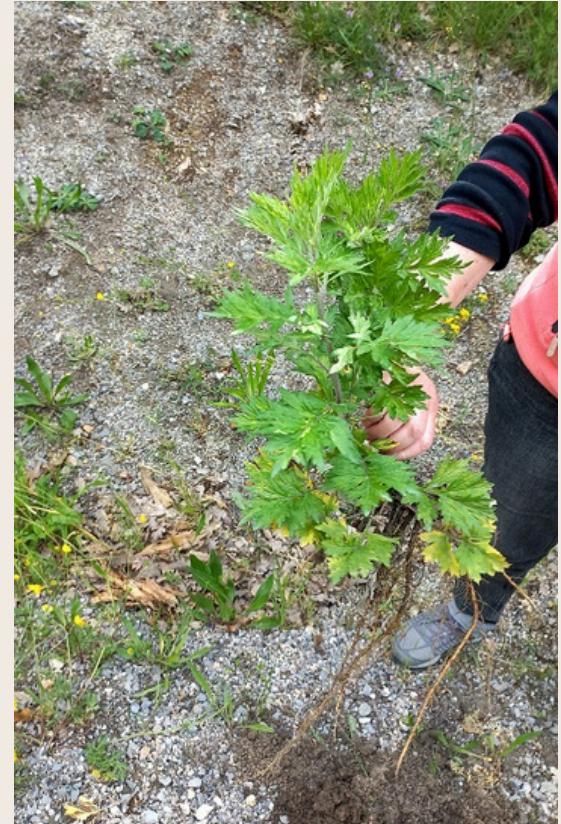


Photo : Les spécialistes lors de la table ronde qui a suivi leurs exposés.



Nous vous recommandons :

- Arrachage avant floraison : jusqu'à début juillet.
- Utilisation de gants recommandée (possibilité d'irritations).
- Laisser sur place la plante arrachée (ne pas la mettre sur un lieu où un pneu de véhicule ou autre pourrait passer dessus et transporter des graines).
- Ne pas mettre en compost ni en poubelle.
- En cas de fauchage : laisser une dizaine de centimètres de tige.
- Journée d'arrachage avec les habitants, organisée par la commune le 8 juillet.
- Signalement des lieux infestés : www.signalement-ambroisie.fr



Opposition

Dans le dernier bulletin Municipal, nous nous interrogions sur le coût financier de la rénovation de l'école maternelle. Mais quand est-il des frais engagés pour l'accueil provisoire des élèves de maternelle dans les locaux communaux ? En effet, la Municipalité a dû procéder à des aménagements pour répondre aux normes d'accueil des scolaires. Modification des sanitaires, création de pièces, de classes, d'espace pour les enfants. N'était-il pas envisageable d'installer des préfabriqués, comme certaines communes voisines ont choisi, afin de limiter l'impact financier ?

Pour rappel, le bâtiment en bois pour la cantine a coûté 200000€ avec aménagement extérieur. Enfin, est ce que les aménagements et nouveaux bâtiments liés à la délocalisation provisoire de l'école maternelle vont être conservées, une fois l'école rénovée ?

En tant qu'élus de l'opposition, nous nous interrogeons sur l'impact financier d'un tel projet et surtout sur la possibilité de pouvoir engager d'autres dépenses / projets sur le mandat ?

En effet, nous constatons que plusieurs quartiers, routes sont complètement oubliées (Châteaurouge, Saint Marcel, Carcavelle etc....) A ce jour, aucune étude ou investissement n'a été programmé.

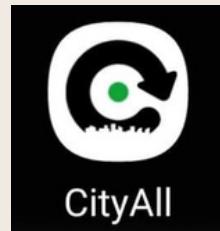
Il y a également la question des ordures ménagères qui s'entassent dans certains quartiers. Une réflexion sur le ramassage, le nombre de containers ou la sensibilisation au tri ne devrait pas être menée ? Nous sommes à vos côtés pour défendre notre belle commune. N'hésitez pas à nous contacter.

Nous sommes élus pour vous et avec vous, nous vous accompagnerons pour répondre à vos questions ou problématiques. Nous remercions toutes nos associations, nos commerçants, les bénévoles, artisans, professions libérales pour leur travail et leur investissement, pour un mieux vivre à saint Georges les bains.

Nous avons une pensée pour notre personnel communal qui œuvre de jours en jours pour aider, servir et améliorer le quotidien de nos administrés.

Sébastien Noémie Bernard Sandrine

COMMENT CA MARCHE ?



Vous n'avez pas le temps de lire toutes les informations sur nos panneaux d'affichage ?



👉 Téléchargez sur vos téléphones et vos tablettes [l'application Cityhall !](#)

👉 Sélectionnez *Saint-Georges-les-Bains*

👉 Retrouvez toutes les informations de notre commune sur l'application !

AGENDA



JUIN



Vendredi 23 juin,
MJC 3 Rivières & Café associatif
Karaoké - Guitare



Samedi 24 juin,
Kermesse des écoles



Mercredi 28 juin,
10h00 à 11h30
Histoires contées

JUILLET



Samedi 8 juillet,
8h00
Arrachage de l'ambroisie
Rdv devant la mairie

AOUT



Samedi 26 aout,
Comité des fêtes
Concours de pétanque



Alexandre BOIS

Charcuterie maison • Saucisson maison
Viande de 1^{er} choix maturée

Médiathèque

Rhône Crussol

Saint - Georges - les - Bains

La bibliothèque de
Saint Georges les Bains présente
« Raconte-moi une histoire »



Mercredi 28 juin 2023

Au local associatif

« Au cœur de Saint Georges »

De 10h00 à 10h30 :

De 3 à 6 ans

De 10h45 à 11h30 :

De 7 à 10 ans

Pour plus d'information rendez - vous sur le site

<https://www.saint-georges-les-bains.fr> rubrique Bibliothèque
ou 04.75.60.42.57.

Nous vous rappelons que les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

5, Place Victor Hugo • 07000 **Privas**
04 75 64 86 20



Quartier Chir Blanc • 07210 **Alissas**
04 75 30 54 61



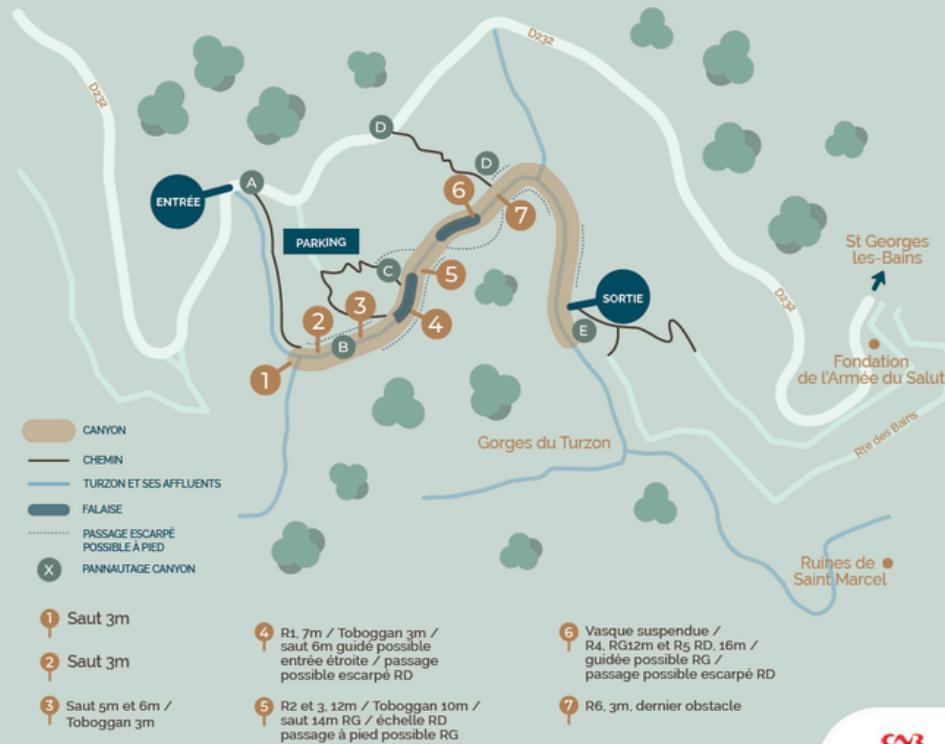
ZA Blod RD 86 • 07800 **St Georges les Bains**
04 75 84 04 37



Communauté de communes Rhône Crussol

Parcours de canyoning

PRATIQUE AUTORISÉE DU 1^{er} AVRIL AU 30 JUIN ET DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE



ACCÈS AU SITE :

- DE 9H À 17H SOUS RÉSERVE DE DÉBIT DE L'EAU SUFFISANT POUR UNE PRATIQUE RAISONNÉE DU CANYONING (SORTIE OBLIGATOIRE AVANT LE COUCHER DU SOLEIL)
- RESPECTER LES ITINÉRAIRES D'ACCÈS

EQUIPEMENT :

- DES CHAUSSURES ADAPTÉES (BASKETS LACÉES À SEMELLES CRANTEES)
- DES COMBINAISONS THERMIQUES
- CASQUES DE PROTECTION AUX NORMES « MONTAGNE » ADAPTÉS AUX RISQUES DE CHUTES DE PIERRES ET GLISSADES



Vous pouvez déclarer des problèmes d'équipement, d'aménagement, de balisage, de pollution ou de conflit d'usage au moyen de l'appli Suricate



<https://suricate.sportdevanture.fr>



Je respecte le milieu, faune et flore, je limite le perturbement du fond de la rivière



Je respecte les autres usagers qui partagent ce lieu



Je respecte la faune et la qualité des lieux et des habitations proches



Je préserve les abords du site, je ramène mes déchets



Je me gare aux endroits autorisés et à effet



Je ne campé pas et je laisse mon chien en laisse



LE PETiT saint-GEORGES

Mairie de SGLB

04 75 60 80 42

mairie@saint-georges-les-bains.fr

Square René Cassin - Le Village

07800 Saint-Georges-les-Bains


Facebook@mairie.sglb

actualités

www.saint-georges-les-bains.fr

informations

SUIVEZ-NOUS



Application CityAll

vie locale

